

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**L' Espion Chinois: Ou, L'Envoye Secret De la Cour de
Pekin, Pour examiner l'Etat présent de l'Europe**

Traduit du Chinois

Goudar, Ange

A Cologne, 1764

Lettre LXXIX. Le Même au Mandarin Ministre, à Pékin.

urn:nbn:de:gbv:45:1-9423

L E T T R E LXXIX.

Le Même au Mandarin Ministre, à Pékin.

de Paris.

QUAND un Ministre d'état en France ne remplit point les devoirs de sa charge, qu'il malverse; & par là met la monarchie en danger; on l'exile.

Lorsqu'un général d'armée manœuvre mal; qu'il expose un grand corps de troupes à un peril éminent; qu'il verse le sang des sujets mal à propos, & de cette maniere devient traître à sa patrie; son châtiment est tout prêt, on lui deffend la Cour; c'est-à-dire que sa punition consiste à ne point voir le prince: sentence qui ne répond point à son délit; de-là vient que la France est pleine de coupables; car quand on ne proportionne pas le châtiment au crime, on ne fait par-là qu'augmenter le nombre des criminels.

Un homme en place essaie si un certain coup d'ambition peut lui réussir. Il tente de vendre la monarchie à son avarice; le pis aller pour lui s'il est découvert, c'est qu'on l'empêche d'exécuter son

son

son deſſein en le dépouillant du miniſtere.

Un commandant haſarde un coup d'éclat, contre toutes les regles de l'art militaire. Il eſſaie ſi la mort de cinquante-mille-hommes, peut le conduire au baton de maréchal de France. Que ſait-on, il y a quelquefois des témérités heureules : en tout cas ſi elle ne réuſſit pas, & qu'on s'aperçoive de ſa folle imprudence, il ne ſera que remercié. Il a beaucoup à gagner à trahir ſon devoir, & peu à perdre ſ'il eſt ſurpris à le trahir. Il choiſit ce premier.

Ces exils ne ſont pas même des châtimens ſuivis : on n'eſt pas plutôt éloigné de la Cour qu'on fait agir ſes amis pour y retourner ; chacun a ſes partiſans qui pallient la choſe : on obtient à la fin des congés du prince pour paroître ſoi-même & venir plaider ſa cauſe & alors on eſt preſque sûr de la gagner.

Il y a tel général qui, après avoir été arrêté, & conduit dans un château, a repris le commandement l'année d'après, comme ſi de rien n'étoit, & a continué comme auparavant à mal ſervir l'état.

Les princes d'orient ont coutume de faire mourir ceux qui malverſent dans les premières places qu'ils leur ont confié.

Un

Un ministre qui administre mal, est condamné à perdre la vie. Un général répond sur sa tête des opérations de la campagne, de même que de l'armée qui lui est confiée.

Ces punitions ne sont pas une barbarie comme on les appelle en Europe, mais un droit des gens des peuples : une justice rigide qui n'en est que plus équitable pour être sévère. Il est aisé de prouver que les moindres malversations des ministres d'état & des généraux d'armées sont des crimes de leze-majesté au premier chef, & que tous doivent être punis de mort.

Dans des emplois qui décident à tout moment du sort d'une nation entière, il ne sauroit y avoir de petits délits : toutes fautes sont capitales.

Le Divan de Constantinople fait mourir un général qui a perdu une bataille quoiqu'il l'ait donnée dans toutes les règles de l'art militaire. C'est une injustice, il est vrai, mais elle apprend à un autre général à être extrêmement circonspect ; & à se servir de tous les moïens que la prudence humaine peut suggérer dans un moment où il s'agit du sang de tant de sujets.

Si les

Si les Cours d'Europe emploïoient la méthode Turque ; il y auroit moins de ministres négligens, & plus de généraux d'armée attentifs à leur devoir.

L E T T R E LXXX.

Le Mandarin Cham-pi-pi, au Mandarin Cotao-yu-fe, à Pékin.

de Paris.

IL n'y a point de révolution plus subite à Paris, que celle qui se passe, pour me servir de cette expression, dans la région de la volupté.

Tous les six-mois le monde vicieux prend une nouvelle forme. Les femmes sans moeurs, qui étoient ensevelies dans le tombeau de leurs crimes, ressuscitent ; & sont élevées sur le trône de l'impudicité.

Comme je me promenois l'autre jour avec le Chevalier dans la grande allée du Palais-Roïal, il me dit, en me montrant du doigt une femme habillée d'une étoffe d'or, couverte de diamans, à qui un Prince donnoit la main : vous voïez bien cette femme, il n'y a que six-mois qu'elle se prostituoit aux laquais de Paris, d'où elle passa aux maîtres. Après que ceux-ci

Tom. III.

L

s'en